

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Sharon Hollett, inf., B. Sc. Inf., CSP(C), présidente de l'AIISOC, travaille comme infirmière de soins généraux en salle d'opération à l'Hôpital régional Saint John au Nouveau-Brunswick. Sharon est spécialisée en chirurgie cardiaque, plastique et orthopédique. Elle a auparavant occupé le poste de présidente du NBORN et a siégé comme directrice provinciale au sein du conseil d'administration de l'AIISOC durant trois ans. Sharon a également occupé les postes de secrétaire et de présidente élue de l'AIISOC.
president@ornac.ca



Comment définissez-vous une infirmière en soins périopératoires? Le règlement général actuel de l'AIISOC propose une définition dans la section 1, 1.01(f) qui va comme suit :

« Infirmière/Infirmier autorisé(e) en soins périopératoires » désigne une infirmière/un infirmier autorisé(e) à exercer ses fonctions dans une province canadienne ou un territoire, et dont le champ d'activité se concentre principalement sur le continuum de soins et l'offre de soins/services sécuritaires et efficaces au patient/client en chirurgie et à sa famille. De plus, la pratique des soins infirmiers périopératoires porte sur, sans toutefois exclure, l'éducation, la direction, la recherche et la pratique avancée de soins infirmiers dans les salles d'opération en milieu hospitalier, dans des établissements ou en milieu de soins ambulatoires, des cliniques externes, des salles d'opération en milieu privé/non-hospitalier et des bureaux de médecins ainsi que dans des établissements d'enseignement. »¹

Ce règlement général est entré en vigueur le 12 juin 2013 et a été bien utile à l'AIISOC au cours des dernières années. Cet été, l'équipe de la gouvernance du conseil d'administration de l'AIISOC a été remarquablement occupée à passer en revue ce règlement général. Une version à jour de ce dernier est nécessaire pour continuer à appuyer l'infrastructure de l'AIISOC qui, en retour, soutient nos membres. Essentiellement, l'AIISOC demeure solide et engagée à représenter de manière

professionnelle les infirmières et infirmiers canadiens en soins périopératoires.

Une partie de cette mise à jour consistera à passer en revue la définition d'une infirmière en soins périopératoires. J'aimerais donc vous demander, vous, les membres, comment vous définissez votre pratique :

- Peut-être êtes-vous actuellement à l'emploi d'un hôpital traditionnel axé sur le concept de la pratique des soins infirmiers périopératoires? Vous y poussez des chariots de cas et vous préparez les salles; vous travaillez en service externe et interne pour des patients gravement malades ayant besoin d'une chirurgie vitale.
- Peut-être travaillez-vous dans le domaine de la recherche en soins infirmiers et contribuez-vous à l'analyse continue dans les domaines des soins périopératoires et des normes de soins?
- Peut-être êtes-vous à l'emploi d'un établissement d'enseignement mettant l'accent sur l'enseignement des compétences liées aux soins infirmiers périopératoires auprès des étudiants?
- Peut-être travaillez-vous dans un centre de soins ambulatoires qui est doté d'un modèle de soins de jour pour les patients? Vos clients se présentent pour une variété de petites interventions sous anesthésie locale, vous les réparez et vous les renvoyez à la maison.
- Peut-être êtes-vous à l'emploi d'une pratique privée ou dans un cabinet de

médecin travaillant individuellement avec le médecin et le patient?

Nous croyons qu'il est temps de revisiter cette définition des soins infirmiers périopératoires, mais nous aimerions d'abord avoir votre avis.

Je vous encourage, en tant que membre de l'AIISOC, à vous exprimer quant à cette nouvelle définition. **Nous demandons à nos membres de communiquer via leur représentant provincial du conseil d'administration, car c'est cette personne qui sert de personne-ressource auprès du conseil d'administration de l'AIISOC.** Vous trouverez ses coordonnées à la page 6 de la présente revue et sur le site Web de l'AIISOC à www.ORNAC.ca.

Informez-nous de ce que vous souhaitez voir dans la nouvelle signification de l'infirmière en soins périopératoires, car cette définition s'appliquera à l'avenir! Contactez-nous maintenant et faites-nous part de vos idées.

Références :

1. Association des infirmières et infirmiers de salle d'opération du Canada. Règlement général N° 1 de l'AIISOC (2013). [Consulté le 21 juin 2021.] Peut être téléchargé à http://www.ornac.ca/images/bylaws/ORNAC_2013_Bylaws_FR.pdf 🌟